Le Cap-Sizun

Magazine d'information de la communauté de communes

Printemps 2010

DANS CE NUMÉRO

GESTION DES DÉCHETS
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
Un grand questionnaire en pages centrales

LES PERMANENCES SACS JAUNES

ESPACES NATURELS p. 9

AU SERVICE DES AÎNÉS p. 10

L'ATOUT RANDONNÉE p. 13

AQUACAP p. 14

CAP SIZUN
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP-SIZUN

AUDIERNE > BEUZEC-CAP-SIZUN > CLÉDEN-CAP-SIZUN > CONFORT-MEILARS > ESQUIBIEN
GOULIEN > MAHALON > PLOGOFF > PLOUHINEC > PONT-CROIX > PRIMELIN

Sommaire

Éditorial 3

Action économique 4
Mieux vous informer
Les entreprises du Cap sur Internet
Zone d'activité de Penguel : 8 lots à saisir

La page du tri 7
Zoom sur… l'animatrice du tri
Distribution des sacs jaunes

Action environnementale 8
Déchets : les réduire a la source
Questionnaire : déchets, votre avis nous intéresse
À la découverte des sites… Trez-Goarem

Action sociale 10
Les projets des établissements de personnes âgées
Le portage de repas
Les chantiers d'insertion du CIAS

Équipements et Services 12
Internet : le haut débit pour tous
Cybercommune
Abattoir : une évolution constante
Randonnée : un atout de loisir et de développement
En grande forme avec Aquacap
Les associations du Cap sur Internet

Enfance-jeunesse 15
Programme enfance-jeunesse : dix ans d'actions
Spectacles : un festival des arts du cirque
PAEJ : des boîtes aux lettres dans les collèges

Le Cap-Sizun – Magazine d'information de la communauté de communes.
Directeur de la publication : Bernard Le Gall.
Rédaction, édition : communauté de communes du Cap-Sizun, Jacques Dyoniziak, tél. 02 98 70 16 00,
courriel : contactcc@cap-sizun.fr, site Internet : www.cap-sizun.fr.
Photo de couverture : Jacques Dyoniziak.
Mise en page, impression : APF Entreprises **3i concept** à Briec-de-l'Odet - Imprim'Vert
Distribution : Mediapost
Dépôt légal : avril 2010

L'intercommunalité sociale en marche

La communauté de communes du Cap-Sizun fait de la solidarité une priorité. Elle a investi le champ du social en menant des actions en direction des enfants et des jeunes et de leurs familles, des personnes âgées et des publics en difficulté.
Pour répondre aux enjeux gérontologiques et d'insertion, structurer et développer son projet social, la communauté de communes du Cap-Sizun s'est dotée d'un nouvel outil, le CIAS, centre intercommunal d'action sociale. Quatre ans après sa création, le CIAS s'affirme comme un acteur indispensable d'une mission de service public en faveur de la vie sociale du Cap-Sizun.
Auprès des CCAS (centres communaux d'action sociale) aux missions de proximité essentielles, le CIAS met en œuvre un projet social à l'échelle du Cap-Sizun autour de deux axes forts :

- *L'action sociale auprès des personnes âgées, se traduisant par la gestion de trois établissements d'accueil à Cléden-Cap-Sizun, Plouhinec et Pont-Croix (200 résidents, 140 emplois équivalent temps plein), la mise en œuvre du schéma gérontologique du Cap-Sizun (accueil des personnes âgées désorientées, hébergement temporaire), d'un service de portage de repas à domicile, l'information et le développement de nouveaux services à la personne âgée.*
- *L'action sociale auprès des publics en difficulté, s'exprimant par la gestion de deux chantiers d'insertion – « services à la personne » (12 bénéficiaires) et « environnement » (9 bénéficiaires) – et le soutien à de multiples initiatives : Secours alimentaire du Cap-Sizun, atelier Vie quotidienne, Abi 29, Cap solidarité.*

Par ailleurs, la communauté de communes a renforcé son soutien au programme enfance-jeunesse afin d'offrir aux familles du Cap-Sizun des services de qualité, de proximité, accessibles au plus grand nombre : accueil petite enfance, centres de loisirs, animation jeunesse, PAEJ, etc.
Le CIAS fédère et mobilise l'ensemble des acteurs sociaux (élus, partenaires associatifs, CDAS, professionnels sociaux et de santé…) pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.
Enjeux sociaux et aussi économiques.
Le Cap-Sizun se caractérise en effet par la périphéricité de son territoire et un déséquilibre démographique, qui constitue à bien des égards des freins à son développement.
De ce qui peut apparaître comme un fort handicap, le Cap-Sizun a la volonté de faire de l'économie résidentielle un levier de développement de son territoire.*
Cette dynamique résidentielle, basée sur la création d'activités et d'emplois, doit être maîtrisée car elle s'appuie sur des équilibres parfois fragiles : une bonne gestion du cadre de vie, une mixité sociale… et des enjeux spécifiques, en terme de formation notamment.
L'intercommunalité sociale prend aujourd'hui tout son sens, toute sa place, en mettant en œuvre à l'échelle du Cap-Sizun des projets forts et cohérents pour répondre aux attentes de la population, des bambins aux seniors.

Bernard Le Gall
Président de la communauté de communes du Cap-Sizun

** L'« économie résidentielle » (définition INSEE) regroupe les activités essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales : commerce et artisanat, activités de services aux particuliers, services médicaux et para-médicaux, etc.*

La communauté de communes en ligne

Sur www.cap-sizun.fr, retrouvez toute l'actualité de la communauté de communes du Cap-Sizun : les informations sur les actions et les permanences de la maison de l'emploi et du développement ou sur le portage des repas à domicile, le guide du compostage ou du broyage (en vidéo), les tarifs des centres de loisirs, les activités enfance-jeunesse, les horaires et animations de la piscine Aquacap, de cybercommune, les services aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, le guide des savoir-faire ou celui des associations, les informations sur les déchetteries, le tri des déchets ou la collecte des ordures ménagères.
Vous pouvez suivre aussi la vie communautaire (délibérations, compte-rendus des conseils communautaires).
À noter que les « Capistes d'ailleurs » ont la possibilité, grâce à ce site, de télécharger directement le magazine (fichier PDF).

Un atelier de technique de recherche d'emploi

MAISON DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT

Notre rôle : mieux vous informer

Parce que, dans un monde en constante évolution, l'information est primordiale, la maison de l'emploi et du développement du Cap-Sizun a mis en place, en partenariat avec des professionnels, des réunions pour mieux vous accompagner dans vos démarches. Même si Internet vous apporte une multitude d'informations, rien ne vaut l'apport de professionnels pour répondre en direct à vos préoccupations. Emploi, formation et création d'entreprises sont les trois principaux domaines de compétence de la maison de l'emploi et du développement pour lesquels des ateliers et réunions vous sont proposées. Elles sont toutes gratuites, pourquoi s'en priver !

SALARIÉS OU EMPLOYEURS

Bien connaître le CESU

Comment se procurer les CESU (chèques emploi service universels) ? Pour quels types de services ? Dois-je faire un contrat de travail ? Quelle est la rémunération minimale ? Comment calculer les charges sociales ? Puis-je bénéficier d'une réduction ou d'une déduction fiscale ? Je n'ai plus besoin de mon employé, comment mettre fin à un contrat de travail ?

Autant de questions pratiques auxquelles ont répondu Gisèle Paterour, conseillère à l'URSSAF, Pierre Saumagne et Marie-Suzanne Pérennou, représentant de la FéPEM (Fédération des particuliers employeurs) devant trente personnes, salariés et employeurs, venus à la réunion d'information proposée en janvier dernier.

À retenir

Prochaines réunions d'information sur le CESU le jeudi 22 avril et le jeudi 21 octobre, sur inscription. Un espace documentaire est également à disposition à la maison de l'emploi et du développement.

FORMATION OU RECONVERSION

Le bilan de compétence

Tout salarié (en CDI, CDD, intérim) peut bénéficier, sous certaines conditions, d'un bilan de compétence financé par le Fongecif*. Il est dispensé par des centres de bilan accrédités et permet de faire le point sur ses compétences professionnelles et d'envisager par la suite une formation ou une reconversion.

Les réunions d'information présentent ce dispositif, les démarches à effectuer, et permettent de répondre aux questions des participants.

Elles s'adressent aux salariés en CDI ou CDD (ou anciens titulaires d'un CDD) dans une entreprise privée de la Région Bretagne relevant du Fongecif Bretagne.

- En CDI : il faut justifier de cinq ans d'activité professionnelle salariée, dont un an d'ancienneté dans l'entreprise actuelle.
- En CDD : il faut justifier de vingt-quatre mois d'activité salariée (consécutifs ou non) dans les cinq dernières années, dont quatre mois en CDD dans les douze derniers mois.

À retenir

Les réunions ont lieu deux fois par semaine : le lundi et le jeudi, de 11 h à 12 h, sur inscription.

** Le Fongecif Bretagne est un organisme qui accompagne dans leurs projets d'évolution professionnelle les salariés d'entreprises privées de l'industrie, du commerce et des services. Il finance les formations dans le cadre du bilan de compétence, du congé individuel de formation et du congé pour la VAE.*
Plus d'infos sur www.fongecif-bretagne.org.

RECHERCHE D'EMPLOI

Des ateliers pour se démarquer

Comment mettre en valeur ses compétences pour convaincre les employeurs et décrocher un entretien ? Comment rédiger une lettre de motivation en réponse à une annonce ou une lettre de candidature spontanée ? Comment préparer un entretien d'embauche ?
Premier conseil : ne pas rester seul et ne pas hésiter à se faire conseiller. C'est le rôle des ateliers de technique de recherche d'emploi, animés par des professionnels. Il est possible de faire un ou plusieurs ateliers selon les thèmes choisis.

« L'atelier vise à apporter un « plus » aux demandeurs d'emploi », souligne Marie-Christine Marc, formatrice spécialisée dans ce domaine. « On part de ce qu'ils sont pour que la préparation colle à leur personnalité. Il ne s'agit pas qu'ils aient tous le même CV formaté par exemple, mais que celui-ci les représente. »

À retenir

Les ateliers ont lieu le jeudi matin, tous les quinze jours, sur inscription.

Pour ces ateliers et réunions, renseignements et inscriptions

auprès d'Emmanuelle Pothain et de Stéphanie Ferrand

Maison de l'emploi et du développement du Cap-Sizun, rue Renoir - BP 50 - 29770 Audierne.
Tél. : 02 98 70 16 00 - Fax : 02 98 70 01 21
Courriel : maison-emploi@cap-sizun.fr
Site internet : http://www.cap-sizun.fr, rubrique Économie

Horaires d'ouverture :
- du lundi au jeudi :
  8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le vendredi :
  8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Une réunion CESU.

CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE

Toutes les chances de son côté

Les « matinées d'information » à destination des porteurs de projet abordent la méthodologie de la création d'entreprise. Elles sont animées par les conseillers de la CCI de Quimper-Cornouaille, la chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère et l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).
Vérification du projet, approche financière (investissement de départ et compte de résultat prévisionnel, aides et subventions), statuts…, les différentes étapes sont passées en revue et les participants repartent avec des documents leur permettant de travailler leur projet.

À retenir

Prochaines matinées d'informations le jeudi 24 juin et le jeudi 25 novembre, sur inscription. Accompagnement individuel et confidentiel possible lors de permanences de conseillers des chambres consulaires. Cette offre gratuite d'accompagnement vise à préparer au mieux les futurs chefs d'entreprise.

« Zéro charges » : dispositif prolongé

Pour aider les petites entreprises, une aide exceptionnelle exonère totalement de cotisations patronales pour toute embauche réalisée au niveau du SMIC (l'aide est ensuite dégressive jusqu'à 1,6 SMIC), jusqu'au 30 juin 2010. Elle est applicable au titre des périodes de travail effectuées jusqu'au 30 juin 2011.
Un imprimé de demande d'aide vous est envoyé sur simple demande à Pôle emploi. Vous pouvez aussi le retirer dans une agence de Pôle emploi, ou le télécharger sur www.zerocharges.fr. Renvoyez-le à Pôle emploi, avec une photocopie du contrat de travail (ou de son avenant en cas de renouvellement d'un CDD).

Conseil aux entreprises

Dans le cadre de l'Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat (Odesca) 2008-2010, les artisans et commerçants peuvent bénéficier jusqu'en décembre 2010 des conseils d'un consultant dans leur entreprise pour 18 € HT de l'heure, grâce à une subvention de 80 % (financement Europe, État et Région).
Selon vos besoins, vous avez le choix entre huit domaines d'intervention : marketing-communication, aménagement du point de vente, transmission, organisation du travail, développement durable, développement d'entreprise, qualité, technologies de l'information et de la communication.

Pour plus d'information :
- **chambre de métiers et de l'artisanat : 02 98 76 46 31 (Marie Lagadec) ;**
- **CCI de Quimper-Cornouaille : 02 98 98 29 49 (Marie Birou).**

ENTREPRISES

Des outils au service du développement

ANNUAIRE DES SAVOIR-FAIRE

Les entreprises du Cap sur le Net

Vous recherchez un artisan, les horaires d'ouverture d'un commerce ? Vous voulez connaître la diversité des entreprises du Cap-Sizun ? Le site des entreprises du Cap-Sizun est fait pour vous : allez sur www.cap-sizun.fr, cliquez sur « Cap sur les entreprises » et vous y êtes.

L'annuaire des savoir-faire du Cap-Sizun, c'est pratique et utile :

- Les entreprises vous présentent leurs activités au travers d'un texte et d'une photo illustrant leurs métiers.
- Contact, mail, site Internet, jours et heures d'ouverture : toutes les informations pratiques sont visibles en un clic !
- Le petit plus : une cartographie permet de situer précisément l'entreprise.

Le moteur de recherche permet de trouver facilement une entreprise : par catégorie et par commune, ou bien par mot-clé. Les entreprises correspondantes apparaissent alors sous forme de liste ou sur une carte. Un clic sur l'entreprise qui vous intéresse et vous accédez à sa fiche détaillée.

Ce site vise à promouvoir le commerce et l'artisanat du Cap-Sizun vers les habitants et les touristes, et à montrer la richesse des activités de notre territoire, petit coin de terre excentré mais très actif !

L'inscription est totalement gratuite pour les entreprises du territoire. La mise à jour et le développement du site sont gérés en interne par la collectivité. Possibilité de s'inscrire, de modifier ou de compléter ses données à tout moment via le site.

www.cap-sizun.fr

Cette opération est co-financée par l'Europe, l'État, la Région et le Département dans le cadre de l'Odesca (Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat). Les unions commerciales du Cap-Sizun, le comité local des pêches, la CCI de Quimper-Cornouaille et la chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère sont partenaires-conseils de l'opération.

ZONE D'ACTIVITÉS DE PENGUEL

Des terrains pour les entreprises

La communauté de communes aménage un parc d'activités pour les entreprises au lieu-dit Penguel, à Confort-Meilars. Le projet s'inscrit dans la démarche Bretagne Qualiparc, qui vise notamment à améliorer la qualité environnementale des zones d'activités.

La première tranche des travaux, débuté en 2009, concernait la création des réseaux (eau, électricité, télécommunication) et de la voirie provisoire. La seconde tranche va permettre l'aménagement définitif de la zone (voirie définitive, éclairage public et plantations).

La réception définitive est prévue au mois de juillet prochain.

La zone offre huit lots commercialisables, de 1650 à 2100 m². Ils sont vendus à 8,50 € le m².

Les lots sont ouverts à tout type d'activités. Certaines activités (artisanat pur) pourront bénéficier d'une aide à l'acquisition des terrains en zone d'activités par le conseil général de 5 € par m² dans le cadre de l'agrément Bretagne Qualiparc, soit un terrain viabilisé à 3,50 € le m².

Renseignements : Emmanuelle Pothain, chargée de mission développement économique, au 02 98 70 16 00.

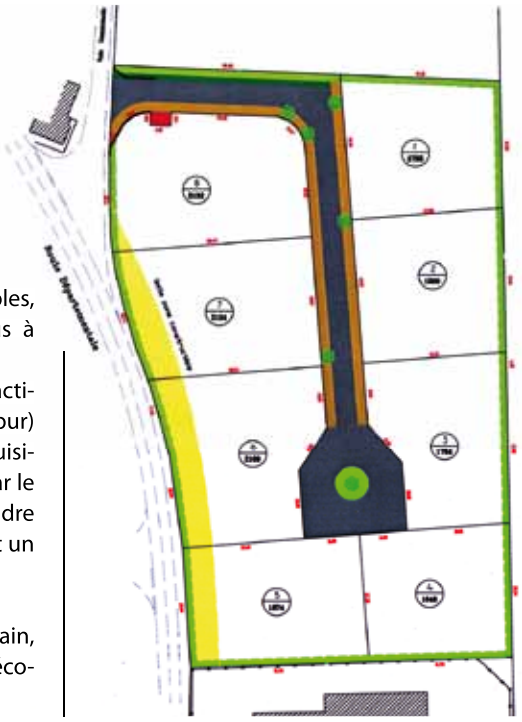

Zoom sur… l'animatrice du tri

Notre tour d'horizon des métiers du tri se poursuit avec l'animatrice du tri. Un métier qui, diversité des publics oblige, nécessite sens pédagogique et diplomatie.

Jeanne Tournereau (à droite) à l'école de Beuzec : support ludique mais sujet pris très au sérieux.

Jeanne Tournereau est l'animatrice du tri du Cap-Sizun : basée au service environnement de la communauté de communes, elle se déplace souvent sur le terrain. « *Mon rôle est d'informer sur les gestes de tri, afin d'améliorer la qualité des collectes.* »

À la rencontre de tous

Une fois par an, les permanences de distribution de sacs jaunes sont un moment privilégié pour rencontrer le grand public, rappeler certaines consignes, monter une mini-exposition. Le contrôle des bacs jaunes fournit lui aussi des occasions supplémentaires quand Jeanne, se muant en détective, essaie de comprendre pourquoi tel riverain s'est donné tant de mal pour, par exemple, rentrer de force un matelas dans un bac, faisant exploser le pourcentage de refus au centre de tri.
Elle rencontre également les professionnels qui ont des bacs jaunes individuels. Le problème est que, parfois, des déchets « ordinaires » se retrouvent dans le bac jaune, incident signalé par les rippeurs. Jeanne rend alors visite au professionnel pour rappeler les consignes de tri.

L'école du tri

Mais le gros de la « clientèle », cette année, ce sont les scolaires. « *Et c'est vrai qu'on les prend au berceau !* » avoue l'animatrice, puisque « l'école du tri » commence en petite section de maternelle pour s'achever en sixième. Les animations sont adaptées : « *Plutôt du sensoriel chez les tout-petits, pour leur apprendre à différencier les matières, plutôt une approche des grands cycles de la consommation, le recyclage des matériaux… chez les plus grands.* » On est dans le concret, voire le durable quand, par exemple, des sacs jaunes sont disposés dans les classes, afin de trier papiers ou emballages de bonbons… Des sorties sont organisées : les maternelles vont voir les camions au centre technique communautaire, les CP-CE1 visitent la déchetterie de Primelin, les plus grands (du CE2 au CM2) vont à Fouesnant, au centre de tri des sacs jaunes. Au collège de Locquéran, les sixièmes ont droit à une matinée d'information et, le 28 avril, ils participeront à une grande action de ramassage (la plage de Kersiny, les bords du Goyen…).
Par ailleurs, Jeanne est chargée de créer des plaquettes d'information. Elle a notamment actualisé l'an dernier le « mémo tri ». Au moment des vacances, elle propose aux loueurs et aux gérants de camping des plaquettes multilingues.
Elle apparaît également dans des vidéos en ligne sur www.cap-sizun.fr (colonne de gauche, cliquer sur l'icône « Espace vidéo ») : « *C'est un nouveau support, un bon moyen, dynamique et humoristique, de transmettre des infos. Ce type de format court (3 à 4 min), très visuel, est efficace pour transmettre l'essentiel.* »

Distribution des sacs jaunes

MOIS D'AVRIL			
PRIMELIN	Salle polyvalente	Mardi 13	ttj
GOULIEN	Salle communale	Mercredi 14	ttj
CLÉDEN	Salle polyvalente	Jeudi 15	ttj
AUDIERNE	Communauté de communes	Vendredi 16	ttj
		Samedi 17	m
BEUZEC	Salle H.-Matisse	Lundi 19	ttj
MAHALON	Salle polyvalente	Mardi 20	ttj
PLOGOFF	Salle du conseil	Mercredi 21	ttj
		Jeudi 22	m
ESQUIBIEN	Salle du conseil	Vendredi 23	ttj
PLOUHINEC	Mille Club	Samedi 24	m
		Lundi 26	ttj
		Mardi 27	ttj
	Poste de Poulgoazec	Mercredi 28	m
CONFORT	Maison des associations	Jeudi 29	ttj
PONT-CROIX	Salle du théâtre	Vendredi 30	ttj
MOIS DE MAI			
PONT-CROIX	Salle du théâtre	Lundi 3	m

m : matin (9 h 30-12 h 30)
sauf Plouhinec 28 avril : 9 h-12 h
ttj : toute la journée (9 h 30-12 h 30/15 h-18 h)

Pour joindre le service environnement :

N° Vert 0800 10 65 97

www.cap-sizun.fr

DÉCHETS

Les réduire à la source

Application concrète du Grenelle de l'environnement, la priorité dans la gestion des déchets est désormais donnée à leur réduction, avec comme objectif de baisser de 7 % nos tonnages d'ici 2014, soit, en ce qui nous concerne, d'environ 30 kg/an/habitant pour les ordures ménagères.

La communauté de communes du Cap-Sizun, déjà engagée dans de nombreuses actions comme le compostage domestique, le broyage des déchets verts, la promotion du « Stop Pub » ou encore l'incitation à l'éco-consommation, a été une des premières collectivités bretonnes à signer avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en septembre dernier, un partenariat pour la mise en place d'un « programme local de prévention ». Ce partenariat a pour but d'informer, d'inciter et de donner les moyens à la population et aux professionnels du Cap de réduire leurs productions de déchets. Notre collectivité bénéficiera d'un soutien financier selon les résultats obtenus.

Broyeur à louer

La mise en place d'une aide financière pour inciter les personnes à louer un broyeur permettant une gestion « domestique » des déchets verts a ouvert la voie aux types d'actions qui constitueront le programme de prévention. En effet, ce montage, en partenariat avec une entreprise du Cap, permet à la fois de développer une offre de service de proximité, de soutenir l'activité locale, de permettre à plusieurs personnes d'un même quartier de travailler ensemble (les bons de réductions sont cumulables) et de faire

l'économie d'un paillage pour le potager. L'animation de cette action est réalisée avec les associations locales de jardinage, qui font passer des messages en faveur d'un jardinage écologique. D'une simple problématique « déchets », on passe alors à une application concrète des principes du développement durable.

L'affaire de tous

Véritable enjeu de société, la prévention des déchets s'attaque au gaspillage et permet de développer de nouvelles activités économiques, en optimisant la dépense publique et en responsabilisant les producteurs de déchets.
Parce qu'il est possible d'agir tout au long du cycle de vie du déchet, de sa conception à son utilisation, et que les actions viseront à la fois les producteurs et les consommateurs, le programme sera élaboré avec le plus grand nombre : institutionnels, associations, élus et citoyens. Un comité de pilotage sera donc mis en place avant l'été.
En attendant, chacun est invité à donner à donner son avis et à proposer ses idées grâce au questionnaire des pages suivantes.

L'optimisation, une nécessité

La communauté de communes a engagé depuis plusieurs mois un audit sur sa gestion des déchets visant à mieux connaître les coûts des différents services rendus et à identifier des pistes d'optimisation qui permettront de faire aussi bien, voire mieux, en terme de service à la population et aux professionnels tout en maîtrisant la pression fiscale.

Concernant les coûts, les pistes d'optimisation déjà identifiées concernent plus particulièrement la réorganisation des tournées des bennes, la suppression des « doubles services » (par exemple la collecte du verre en colonne et en bac de regroupement) et la réflexion sur l'introduction d'une part incitative dans la tarification.

Parce que tout le monde est concerné par le service, le questionnaire permettra également de prendre en compte vos attentes.

À la découverte des sites … Trez-Goarem

Le site de Trez-Goarem est un des deux seuls sites dunaires du Cap-Sizun, avec celui de la baie des Trépassés. Il abrite également une de ses plus grandes plages (environ 750 mètres), avec celle de Sainte-Évette -Trescadec.

Ce vaste ensemble dunaire est situé sur la commune d'Esquibien. La majeure partie (environ 70 ha) appartient au Conservatoire du littoral.

Un milieu naturel exceptionnel mais fragile

Sur dix-neuf habitats écologiques recensés, huit appartiennent au réseau de sites d'intérêt européen (Natura 2000), dont un à préserver en priorité : le haut de dune ou « dune fixée ». On y retrouve des espèces végétales caractéristiques telles que la giroflée des dunes, l'immortelle commune, ou encore le thym serpolet.

Du fait de son orientation, la plage de Trez-Goarem est vulnérable aux attaques de la mer lors des fréquents coups de vents. À l'érosion marine importante s'ajoute la dégradation du cordon littoral par le piétinement. Aussi, les actions de gestion consistent à maintenir la dune en permettant son « réengraissement » en sable par la pose de barrières coupe-vent en poteau de châtaignier - ganivelles -, et à canaliser au mieux la fréquentation piétonne des parkings vers la plage en évitant les zones les plus fragiles.

Les pratiques « d'hier » au service de la gestion d'aujourd'hui

Autre problématique, l'évolution de la végétation dans ses parties les plus continentales favorise, en l'absence d'entretien, le développement de buissons d'ajoncs et de prunelliers au détriment des riches prairies dunaires au cœur du site. À proximité, dans le vallon de Brignéoc'h, c'est l'embroussaillement des milieux humides, si importants au niveau écologique, qui pose question.

Pour enrayer cette dynamique négative, il s'agira d'avoir recours aux usages « d'hier » avec le retour prochain du pastoralisme sur la dune, les moutons remplaçant les génisses bretonnes pie-noire de l'époque.

Visiter Trez-Goarem, c'est non seulement prendre un bon bol d'air et faire le plein de nature, mais également revisiter une importante page de notre histoire en passant en revue des vestiges archéologiques datant du mésolithique, des bâtis anciens, témoins des conflits armés depuis le XVIIIe siècle, et, plus proches de nous, des fours à goémon, qui permettaient de produire de la soude.

À consommer donc sans modération, sauf peut-être en ce qui concerne la cueillette de la pleurote du panicaut.

Un seul opérateur pour le Cap-Sizun

La gestion des espaces naturels du Cap-Sizun constitue un fort enjeu territorial. À l'issue d'une année de réflexion et de travail entre la communauté de communes, le syndicat mixte de la pointe du Raz et les propriétaires des espaces naturels sensibles (Conservatoire du littoral et conseil général), la mise en place d'une équipe de gestion unique au sein du service environnement de la communauté de communes est effective depuis le début de l'année.

La gestion des espaces naturels du « grand site national » pointe du Raz-baie des Trépassés-pointe du Van, soit 207 ha, jusqu'alors à la charge du syndicat mixte, est désormais rattachée aux 372 ha gérés par la communauté de communes. L'objectif est d'optimiser la gestion de ces espaces naturels, de mutualiser les moyens, d'assurer une cohérence d'interventions et de créer une dynamique territoriale.

Cette opération se traduit par le transfert de deux agents du syndicat mixte à la communauté de communes, Frédéric Maréchal et Julien Martin. Le conseil général a apporté son soutien financier à cette opération dans le cadre du contrat de territoire.

Le travail d'entretien et de valorisation de ces 579 ha d'espaces naturels est assuré par une équipe composée d'un technicien de gestion, Julien Martin, et de quatre agents d'entretien des espaces naturels, dont fait partie Frédéric Maréchal. Cette équipe est épaulée ponctuellement par le chantier d'insertion du CIAS.

Frédéric Maréchal et Julien Martin

Le comité de pilotage des espaces naturels du Cap-Sizun, réunissant les représentants des collectivités et ceux des associations (loisirs et nature : chasse, pêche, randonnée, SEPNB…), définit les actions à mener, les priorités. En toute concertation.

PERSONNES ÂGÉES

Les projets des établissements

2010 constitue une étape clé dans la mise en œuvre du plan gérontologique du Cap-Sizun.

Cléden : allier liberté et sécurité.

L'objectif de ce projet est d'offrir un service de grande qualité et adapté à leur dépendance aux personnes âgées accueillies dans les trois établissements gérés par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), de répondre aux attentes de la population âgée du Cap-Sizun et de leurs familles en développant de nouveaux services : hébergement temporaire, accueil de jour, accueil de nuit, accueil d'urgence, unité Alzheimer.

Accepté par les autorités de tutelle (État, Département), le plan gérontologique nécessite des travaux d'extension des trois établissements : à l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Cléden pour la création de dix nouvelles places (unité Alzheimer), à l'EHPAD de Plouhinec pour la création de dix places en hébergement temporaire, à la « Résidence de la Fontaine » à Pont-Croix pour sa transformation en EHPAD.

2010 est consacré à l'élaboration du programme d'investissement, à la consultation de maîtrise d'œuvre et au choix de l'architecte. Les travaux seront réalisés sur les années 2011-2012. Le montant global des investissements est évalué à 9 millions d'euros.

Une unité Alzheimer à Cléden. À Cléden, il s'agira d'agrandir et de créer un « espace protégé » au sein de l'établissement, doté d'une équipe de dix salariés. L'objectif principal de l'unité est d'allier liberté et sécurité. Ces deux principes semblent contradictoires et, pourtant, il s'agit de permettre aux personnes déambulantes d'évoluer au sein de la structure, en évitant les contraintes, tout en assurant leur sécurité.

Les nouvelles chambres entoureront une pièce de vie commune, lieu principal et central de l'unité. Dans cet espace convivial et chaleureux se dérouleront les activités de la vie quotidienne (repas, activités domestiques et de loisirs). L'objectif est de proposer des occupations qui permettront à la personne de redécouvrir des gestes oubliés et de valoriser l'image de soi.

La structure donnera sur un jardin thérapeutique, la nature éveillant les sens et sollicitant la mémoire sensorielle.

Hébergement temporaire à Plouhinec. À Plouhinec, c'est une nouvelle offre de services qui sera proposée aux personnes âgées et aux familles du Cap-Sizun par l'ouverture d'une unité d'hébergement temporaire qui viendra en soutien aux actions de maintien à domicile.

En effet, dans les cas d'hospitalisation du conjoint, de départ en vacances des aidants familiaux ou tout simplement de leur besoin de souffler, de se ressourcer ou parfois même de prendre soin de leur propre santé, dans les cas aussi de travaux dans la maison, de retour d'hospitalisation, d'un essai de vie en collectivité ou face à une situation d'angoisse au domicile durant la nuit ou la période hivernale, l'hébergement temporaire peut s'avérer être la bonne solution (à la nuit, à la journée, ou pendant quelques semaines).

La nouvelle structure sera située au rez-de-chaussée, construite au sud du bâtiment actuel. Une entrée spécifique sera réalisée. L'unité aura son propre nom. Une équipe d'une dizaine de professionnels aura en charge les personnes accueillies.

Pont-Croix : le foyer-logement devient EHPAD.

Plouhinec : la nouvelle structure sera construite dans le prolongement de l'aile sud du bâtiment actuel (sur la photo, au fond à gauche).

Pont-Croix : la « Résidence de la Fontaine » se transforme. Une page de l'histoire de la « Résidence de la Fontaine », créée en 1976 et accueillant 70 personnes âgées, se tourne en 2010 avec sa transformation de foyer-logement en EHPAD. Le constat de la dépendance de plus en plus forte des résidants accueillis a conduit à cette transformation (médicalisation) avec l'accord et le financement des autorités de tutelle (État, conseil général).
Le passage en EHPAD a été réalisé en deux étapes : les 35 logements du bâtiment collectif au 1er janvier 2009, les 35 pavillons au 15 mars dernier. Désormais, les résidants sont totalement pris en charge par la structure et ses personnels (agents, auxiliaires de soins, infirmières). Cela a conduit à la création de 17 emplois au service des personnes âgées.
2010 voit aussi le démarrage de l'étude concernant un nouveau projet architectural basé sur une extension du bâtiment principal de 35 places permettant d'accueillir les résidants aujourd'hui en pavillons afin de leur offir des conditions d'accueil adaptées à leur dépendance.
À noter par ailleurs que la « Résidence de la Fontaine » a obtenu le 1er prix national au Concours des journaux d'établissements pour personnes âgées pour son trimestriel, *Le Canard de la Fontaine – Houed ar Feunteun*.

> CIAS du Cap-Sizun
(centre intercommunal d'action sociale)
12, rue Jean-Guillou
29780 Plouhinec
Tél. 02 98 74 98 98
Courriel : cias@capsizun.fr

> EHPAD de Cléden
Ti Penn ar Bed
3, route de Kerazan
29770 Cléden-Cap-Sizun
Tél. 02 98 70 37 37
Courriel : ehpad.cleden@capsizun.fr

> EHPAD de Plouhinec
Ti Amzer vad
12, rue Jean-Guillou
29780 Plouhinec
Tél. 02 98 74 93 93
Courriel : ehpad.plouhinec@capsizun.fr

> EHPAD de Pont-Coix
Résidence de la Fontaine
23, rue Arsène-Kersaudy
29790 Pont-Croix
Tél. 02 98 70 40 84
Courriel : foyerlogement.pontcroix@capsizun.fr

> MAINTIEN À DOMICILE

Le portage des repas

Le CIAS propose un service de portage de repas à destination des personnes âgées et handicapées du Cap-Sizun. Aujourd'hui, il livre 1 200 repas par mois. Une augmentation de 400 % en un an !

Le mode d'emploi est souple : la première livraison a lieu 48 heures après l'inscription.

Les repas, équilibrés et diversifiés (possibilité de régime sans sucre, sans sel ajouté, ou repas mixé), sont cuisinés par la Maison familiale de Poullan-sur-Mer.

Le coût de la prestation comprenant le repas de midi et la collation du soir est facturé à 9,50 €. L'engagement est de deux semaines minimum. Sous certaines conditions, des aides sont possibles par l'APA, les assurances, mutuelles et caisses de retraite.

Les repas sont distribués le matin par les agents du CIAS sur l'ensemble des communes du Cap-Sizun, 5 jours sur 7 (repas du samedi et du dimanche livrés le vendredi après-midi).

Contact et réservation au 02 98 74 98 98.

CIAS DU CAP-SIZUN

Les chantiers d'insertion

Le CIAS du Cap-Sizun gère deux chantiers d'insertion, l'un dans le domaine de l'environnement, l'autre dans le domaine du service à la personne. Une convention annuelle est signée entre le CIAS du Cap-Sizun et le conseil général du Finistère pour la gestion de ces deux services.

Le chantier d'insertion est un dispositif qui permet à des demandeurs d'emploi de « remettre le pied à l'étrier » à travers un contrat de travail (26 heures hebdomadaires) et, dans le même temps, d'être accompagné dans leur projet professionnel.
Le chantier d'insertion dans le domaine du « service à la personne » est appelé également « multi-site » car il s'appuie sur les 3 établissements d'hébergement de personnes âgées gérés par le CIAS et sur le service de portage de repas à domicile.
Ainsi, 12 salariés travaillent dans les EHPAD au sein des services lingerie, restauration et entretien des locaux, ainsi qu'au service de portage des repas.
Pour le chantier environnement, 9 salariés sont accueillis et répartis de la façon suivante :
– 6 salariés travaillent sur l'entretien et la restauration des espaces naturels (sentier côtier GR 34, circuits pédestres et VTT, patrimoine bâti, nettoyage de rivière, atelier bois…), sous la responsabilité de Laurent Piquet, encadrant technique.
– 3 salariés travaillent en EHPAD auprès de l'ouvrier d'entretien en poste et s'occupent de la maintenance des bâtiments et de l'entretien des espaces verts.
Deux rencontres par mois minimum sont prévues entre les chargés d'insertion (Séverine Marmuse pour le chantier environnement et Hélène Kerloc'h pour le chantier multi-site) et le salarié pour faire un point sur ses recherches d'emploi, de formation et tout ce qui peut être un frein à son retour à l'emploi.
L'objectif visé est la sortie rapide vers l'emploi (après 6 mois ou un an dans le chantier d'insertion).
De plus, le CIAS engage des sessions de formation régulières pour les salariés :
– connaissance du public âgé, gestes et postures nécessaires au poste de travail (hygiène, manutention) ;
– sécurité au travail, techniques de bûcheronnage, maintenance du matériel ;
– formations naturalistes ;
– agir sur le savoir-être : communication, gestion du stress ;
– techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, outil informatique ;
– gestes de premiers secours.
La structure s'efforce de lever les « freins à l'emploi » par la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, mais également par la qualification des salariés, ceci afin de rendre compatible les compétences de ceux-ci avec les besoins des employeurs du secteur.
Les candidats à ces deux services doivent être éligibles aux contrats aidés. L'orientation se fait en lien avec Pôle emploi.

INTERNET

L'accès pour tous au haut débit

L'aménagement numérique du Cap-Sizun constitue un enjeu primordial pour ce territoire. L'amélioration des conditions d'accès aux ressources numériques pour la population (particuliers et entreprises) est un atout indispensable pour renforcer l'attractivité économique, favoriser la cohésion et le désenclavement.

Premier enjeu : l'accès pour tous au haut débit. Tous les habitants doivent pouvoir accéder à Internet et l'ensemble du Cap-Sizun doit être équipé en haut débit (ADSL). L'enjeu est tel qu'il nécessite l'intervention de la puissance publique, les investissements privés se révélant insuffisants, notamment dans les zones rurales, peu denses et donc non rentables pour les entreprises de télécommunication.

L'objectif prioritaire est de couvrir les « zones blanches ». Il s'agit de zones situées à plus de 4 km du central téléphonique le plus proche. Comme le débit disponible décroît en fonction de la distance parcourue par le signal dans le réseau téléphonique, ces zones bénéficient de débits faibles, inférieurs à 2 mégabits par seconde, qui est le seuil minimum pour utiliser les services de base de l'Internet dans de bonnes conditions.

Le conseil général s'est engagé à assurer une couverture numérique à haut débit (soit 2 Mbit/s) pour tous dans les dix-huit mois. Pour ce faire, il a noué un partenariat avec la société Axione. La technique retenue est la transmission terrestre par ondes radio, selon la norme WiMAX (une sorte de Wi-Fi d'une portée de 15 km), éventuellement complétée par une offre satellitaire.

Deuxième enjeu : le très haut débit (10 à 100 fois plus que l'ADSL). L'évolution des besoins (e-administration, e-commerce, e-tourisme, e-médecine, télétravail, formation à distance, etc.) rend nécessaire de préparer le déploiement des réseaux très haut débit. Le conseil général, le pays de Cornouaille et la communauté de communes se sont engagés dans la démarche, lancée par la définition des priorités de déploiement de la fibre optique et l'évaluation des besoins en terme d'usages et services.

Cybercommune

CONSULTATION LIBRE

> LUNDI	Beuzec : 13 h-15 h Plogoff : 16 h-18 h Plouhinec : fermé
> MARDI	Beuzec : fermé Plogoff : 17 h-19 h Plouhinec : 14 h-16 h
> MERCREDI	Beuzec : 14 h-16 h Plogoff : 17 h-19 h Plouhinec : 10 h-12 h
> JEUDI	Beuzec : 14 h-16 h Plogoff : fermé Plouhinec : 15 h-17 h
> VENDREDI	Beuzec : 17 h-19 h Plogoff : 16 h-18 h Plouhinec : 13 h-15 h
> SAMEDI	Horaires affichés en salle

Pour joindre la cybercommune

> Salle de Beuzec-Cap-Sizun, tél. 02 98 70 40 21.

> Salle de Plogoff, tél. 02 98 70 39 46.

> Salle de Plouhinec, tél. 02 98 70 79 65.

> Communauté de communes, tél. 02 98 70 16 00.

www.cap-sizun.fr

ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Une évolution constante

L'abattoir intercommunal, basé à Toul-Broën, a obtenu en janvier dernier l'agrément européen et la certification « bio » qui lui permettent de développer son activité et de garantir aux usagers, particuliers et professionnels, un service de qualité. Sa modernisation en fait un outil de proximité efficace et performant pour réceptionner, abattre et stocker les animaux dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Maillon de la filière viande de l'ouest Cornouaille, il s'inscrit aussi dans le développement des circuits courts de commercialisation.

L'abattoir intercommunal est géré par un conseil d'exploitation représentatif de la clientèle et du territoire, constitué d'élus, de professionnels de la filière et d'agriculteurs.

3 200 animaux ont été abattus en 2009, soit 235 tonnes, en progression de près de 10 % par rapport à 2008. La clientèle des bouchers et des professionnels représente 59 % du tonnage abattu. 41 % des animaux proviennent du Cap-Sizun, le reste du Pays bigouden et du pays de Douarnenez.

PRATIQUE

- Les commandes d'abattage et/ou de découpe sont passées du lundi au mercredi pour la semaine suivante

tél. 02 98 70 16 00.

Dépôt des bêtes le lundi.

Retrait des carcassesdu mercredi au vendredi (10 h).

Découpe du mercredi au vendredi.

Un atout de loisirs et de développement

Selon l'observatoire du comité régional du tourisme, les vacanciers qui choisissent la Bretagne placent en tête de leurs activités la randonnée (74 %), qui est aussi le premier loisir des Capistes. La fréquentation des sentiers pédestres et VTT, le succès des clubs de marche en sont une belle illustration.

Pour répondre à cette double attente forte, le Cap-Sizun, en s'appuyant sur son patrimoine naturel d'exception, dispose d'un formidable potentiel : 175 km de sentiers pédestres (GR et PR), 135 km de sentiers VTT, et bientôt la véloroute (110 km).
Ce double enjeu a conduit la communauté de communes et l'ensemble de ses partenaires à s'engager fortement pour faire du Cap-Sizun une destination privilégiée de la randonnée en Bretagne.

Randonnée pédestre : une étude d'impact

Après un territoire de moyenne montagne (la vallée d'Aspe dans les Pyrénées-Atlantiques), la Fédération française de randonnée pédestre a choisi un territoire littoral, le Cap-Sizun en l'occurrence, pour mener une étude d'impact sur les randonneurs. Combien sont-ils ? Qui sont-ils ? Que font-ils (randonnée d'une heure, d'un jour, sur plusieurs jours) ? D'où viennent-ils ? Que consomment-ils ? Quels hébergements ? Que dépensent-ils ? Quels sont leurs observations ? L'objectif est de connaître le profil des randonneurs, leurs attentes, pour adapter, améliorer l'offre de randonnée sur le territoire.

La communauté de communes, le comité départemental de randonnée pédestre, les associations locales de randonnée sont partenaires de cette opération qui se déroulera sur l'année 2010.
Par ailleurs, en s'appuyant sur l'équipe espaces naturels et le chantier environnement du CIAS, avec le soutien des clubs de randonnée, la communauté de communes a structuré ses actions d'entretien (accessibilités du réseau, sécurisation), de balisage, de signalétique et d'informations sur les sentiers de randonnée.

Randonnée VTT : une labellisation

Les quatre circuits VTT du Cap-Sizun seront labellisés « base VTT-FFCT » pour cette saison 2010. Cette labellisation garantit aux pratiquants des circuits et des prestations de qualité, et assurent une forte et large promotion.
Un cinquième circuit VTT est en cours de finalisation et sera ouvert pour l'été prochain.

La « véloroute » prend forme

Le projet d'aménagement d'une « véloroute » sur le Cap-Sizun est lancé. La pratique touristique et de loisir du vélo se développe fortement. La véloroute permet d'attirer des touristes, en particulier des familles, qui

viendront séjourner dans le Cap-Sizun pour en faire le tour à bicyclette. Il s'agit d'adapter des voies existantes à l'accueil de vélos (sécurisation, aménagements spécifiques, mise en place d'une signalétique, etc.).
Les études sur les retombées de ce type de tourisme montrent l'intérêt économique indéniable de cette offre qui touche la restauration, l'hébergement « adapté » (local pour le vélo, matériel de réparation, service de paniers-repas…) et les services liés notamment à l'entretien ou la location de vélos.
La véloroute étoffera aussi l'offre de loisirs-nature aux familles capistes.
Elle sera réalisée dans le cadre d'un programme pluriannuel, sous l'égide du conseil général.

> 11 circuits labellisés de randonnée pédestre

- Tour de la pointe du Raz	10 km
- Tour de Plogoff	16 km
- Circuit de Primelin	13 km
- Circuit d'Esquibien	13 km
- La vallée du Goyen (Audierne - Pont-Croix - Plouhinec)	12 km
- Sentier de Menez-Dregan (Plouhinec)	7 km
- Balade de l'étang (Mahalon - Plouhinec)	12 km
- Circuit de Beuzec-Cap-Sizun	12 km
- Circuit de Goulien	12,5 km
- Circuit de Cléden-Cap-Sizun	16 km
- Tour de la pointe du Van	11 km

> 4 circuits VTT

- Circuit de la pointe du Raz	35 km
- Circuit de la pointe du Van	35 km
- Circuit de Plouhinec	35 km
- Circuit de la vallée du Goyen	29 km

PISCINE DU CAP-SIZUN

En grande forme avec Aquacap

Depuis son ouverture, la piscine du Cap-Sizun propose des cours d'aquagym (« aquafitness »). Et dans l'eau, ça change tout.

L'aquagym est une gymnastique douce pratiquée dans l'eau, dont le pouvoir massant diminue les courbatures et atténue le stress. En outre, l'effet d'apesanteur évite les chocs brutaux.
« Douce » ne veut pas dire molle : l'hydromassage favorise la circulation sanguine et l'activité pulmonaire et, pratiquée régulièrement, l'aquagym renforce les muscles et le système cardiovasculaire. Enfin, ce qui ne gâte rien, l'effet massant agit sur l'aspect « peau d'orange » et c'est une activité gourmande en calories. Et tout ça en musique !
Aquacap propose trois niveaux - Aquabalance, Aquaforme et Aquatonic -, résultant de savants dosages entre stretching, cardio-training et musculation, des programmes élaborés avec des maîtres-nageurs et des professionnels du fitness.
Avec huit séances par semaine, pas d'excuse pour ne pas en profiter !
Depuis l'ouverture d'Aquacap, il y a deux ans et demi, Laurence Hébert, responsable de l'équipement, a toujours eu le souci de varier les activités, proposer autre chose, « créer l'événement ».
Ainsi, la soirée du 16 avril, avec DJ et coloration de l'eau, est l'occasion pour les jeunes de découvrir ou redécouvrir la piscine dans une ambiance qui « déménage ». Juin verra la déjà traditionnelle « soirée des abonnés ». La soirée zen (Aquacap éclairée par « Mille et une bougies »), gros succès de l'an dernier avec massages et arts martiaux doux, sera reconduite en décembre prochain.
Last but not least, Aquacap va très prochainement mettre en service de nouveaux matériels. C'est une surprise, alors ne répétez pas qu'il s'agit de huit aquabikes (vélos aquatiques) : ce ne sont pas, comme on pourrait le croire de prime abord, des sortes de pédalos pour piscine, mais des vélos à pédales et sans roues qui reposent au fond du bassin. Comme pour l'aquagym, l'eau rend cette discipline sportive plus douce pour les articulations et le dos ; parallèlement, la résistance de l'eau permet un travail musculaire en profondeur. L'exercice est très complet, car, outre la possibilité de pédaler assis, en danseuse, à l'envers…, en combinant avec des mouvements de bras, l'« aquabiking » offre de multiples possibilités complémentaires.

Ouverture tous publics

	Période scolaire		Petites vacances	
Lundi	12 h-14 h	17 h-19 h	10 h-13 h 30	14 h-18 h
Mardi	12 h-14 h	17 h-**21 h**	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Mercredi	10 h 30-12 h 30	14 h-18 h 30	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Jeudi	12 h-14 h	17 h-20 h	10 h-13 h 30	14 h-18 h
Vendredi	12 h-14 h	17 h-19 h	10 h-12 h 30	14 h-18 h
Samedi	-	14 h-17 h 30	10 h 30-12 h 30	14 h-18 h
Dimanche	10 h 30-12 h 30	14 h-17 h 30	10 h-12 h 30	14 h-18 h

> HORAIRES AQUAFITNESS

Lundi
11 h 15 - niveau 2
16 h 15 - niveau 1
19 h 00 - niveau 2
20 h 00 - niveau 3

Jeudi
10 h 00 - niveau 2

Vendredi
16 h 15 - niveau 1
19 h 00 - niveau 2

Samedi
11 h 45 - niveau 2

> ASSOCIATIONS

Les associations capistes à vocation nautique disposent de créneaux gratuits pour utiliser le bassin d'Aquacap : le mercredi soir pour le Madeo Surf Club, le CNCS, Iroise Sports sous-marins, la SNSM et les Plongeurs du Cap ; le jeudi soir pour le Centre nautique Plouhinec - Cap-Sizun.

> RENSEIGNEMENTS

02 98 70 07 74
aquacap@recrea.fr
www.aquacap.fr

ASSOCIATIONS

Un annuaire pour être plus visible

Après l'annuaire des entreprises du Cap-Sizun, la communauté de communes met au service des Capistes un annuaire des associations, issu d'un travail commun avec l'Espace associatif du Finistère.

Il y a un an, l'Espace associatif (Maison des associations de Quimper) a mis en ligne sa base de données des associations du pays de Cornouaille (consultable sur www.espace29.asso.fr). Aujourd'hui, la partie relative au Cap de cette base de données, réactualisées par un courrier envoyé aux associations, est disponible directement sur le site Internet de la communauté de communes.

Cette initiative s'inscrit dans une logique de partenariat déjà bien établie avec les permanences du PIAF (Point information des associations du Finistère) et les séances de formation à l'attention des associations. *« Cette mutualisation des moyens ouvre notre partenariat sur de nouveaux horizons »*, explique Marion Meleard, conseillère à l'Espace associatif.

Grâce à un formulaire de recherche par mots-clés, secteur d'activités ou commune, il s'agit d'un outil fort pratique qui ne demande qu'à être enrichi.

• Pour consulter l'annuaire des associations : www.cap-sizun.fr.

• Pour créer ou modifier une fiche, les responsables d'associations sont invités à entrer en contact avec :

- l'Espace associatif du Finistère,
53, impasse de l'Odet, 29000 Quimper
tél. 02 98 52 33 00
http://www.espace29.asso.fr > Nous contacter > Contactez l'accueil

- la communauté de communes du Cap-Sizun
tél. 02 98 70 16 00
contactcc@cap-sizun.fr

Dix ans d'actions

Le dispositif enfance-jeunesse mis en œuvre sur le Cap-Sizun a dix ans. Impulsé par la communauté de communes, il n'a pas varié dans ses objectifs - offrir aux familles capistes des services de qualité, de proximité, accessibles au plus grand nombre -, mais il est en évolution constante pour répondre et s'adapter aux attentes des publics concernés.

Un bilan de ce dispositif montre une amélioration conséquente du paysage socio-éducatif sur le territoire. Concrètement, cela s'est traduit par le fort développement et la diversification des modes de garde des tout-petits (halte-garderie, relais assistantes maternelles), des centres de loisirs pour les 3-12 ans (les mercredis, petites vacances, vacances d'été…), des camps et séjours, des animations ados, des activités jeunesse à destination des 2 300 Capistes de moins de 18 ans.

L'option choisie, à savoir le partenariat et la contractualisation entre la communauté de communes et les associations locales enfance-jeunesse (Ti-Câlins, Cap-Sizun Animation, Gapas, Ulamir du Goyen) a permis d'impliquer fortement les acteurs locaux, créant ainsi une dynamique et une cohérence territoriale. De plus, la diversification des propositions culturelles et sportives dans le champ scolaire et péri-scolaire (dispositif « aide aux projets ») a contribué à renforcer l'attractivité du territoire et participe à l'épanouissement de jeunes et des enfants.

Le développement des actions de prévention contre les conduites addictives et le mal-être des jeunes (ouverture du PAEJ), d'actions de soutien à la parentalité répondent aussi à de forts enjeux identifiés.

Quelques chiffres

En 2009, Cap-Sizun Animation, gestionnaire des centres de loisirs (à Pont-Croix, Confort-Meilars, Plouhinec et Plogoff) a accueilli 600 enfants différents. La fréquentation globale est de 7 183 équivalents-journées pour un nombre de jours d'ouverture cumulée sur l'ensemble des structures de 390. L'association a employé 54 salariés, soit 8 équivalents temps plein.

Le Gapas, en charge de l'animation 13-17 ans, a accueilli 250 adolescents dans sa structure. L'équipe salariée du Gapas représente 2,65 équivalents temps plein.

La halte-garderie itinérante « Ti-Câlins » a assuré plus de 10 000 heures d'accueil sur ses cinq sites (Goulien, Esquibien, Beuzec, Pont-Croix, Confort-Meilars). La capacité de la halte-garderie est de douze enfants et elle emploie 4 salariés.

Le relais assistantes maternelles, coordonné et animé par l'Ulamir du Goyen, est composé d'un réseau de 47 assistantes maternelles pour une capacité globale d'accueil de 140 places.

Les services enfance-jeunesse

CAP-SIZUN ANIMATION (DE 3 À 14 ANS)

> Centres de loisirs (CLSH) de Pont-Croix, Confort-Meilars, Plouhinec, Plogoff : tél. 02 98 70 41 10, courriel : cap-sizun-animation@wanadoo.fr
blog : http://capsizunanimation.skyrock.com

LE GAPAS (POUR LES 12-18 ANS)

> Contact : tél. 02 98 70 75 00, courriel : gapas@wanadoo.fr
messagerie instantanée (MSN) gapas@live.fr.

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h 30, à Plouhinec.
Contact : Les Petits Korrigans, tél. 02 98 70 89 93

FICHIER BABY-SITTING

Contact : communauté de communes, tél. 02 98 70 16 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Permanence d'information à la communauté de communes le mardi de 14 h à 17 h 30.

> Contacts :
- à la communauté de communes (tél. 02 98 70 16 00) ;
- à l'ULAMIR du Goyen, Poullan-sur-Mer (tél. 02 98 74 27 71).

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE (« BÉBÉ-BUS »)

- lundi à Goulien
- mardi à Esquibien
- mercredi à Beuzec
- jeudi à Pont-Croix
- vendredi à Confort.

> Contacts : Ti-Câlins, tél. 06 81 57 01 43

SPECTACLES

La Fadoc en marche

Les organisateurs de spectacles des quatre communautés de communes de l'ouest Cornouaille se mettent en réseau pour harmoniser la diffusion de leurs manifestations culturelles et annoncent un festival des festival des arts du cirque à l'automne, dont le point d'orgue aura lieu à Beuzec-Cap-Sizun.

La Fadoc : une ambition culturelle pour nos territoires.

L'ouest de la Cornouaille connaît de nombreuses initiatives en rapport avec le spectacle vivant, mais l'offre est disparate et peu coordonnée en ce qui concerne la programmation, les tarifs, la promotion… Pour remédier à cette situation est née en février dernier la Fadoc (Fédération des acteurs de la diffusion de spectacles vivants de l'ouest de la Cornouaille) qui regroupe pour le moment neuf partenaires du Pays bigouden, de Douarnenez et du Cap-Sizun (communauté de communes, les associations « Sons et spectacles d'Esquibien» et «Cap Accueil»).

Outre coordonner et promouvoir les calendriers, renforcer la complémentarité, la Fadoc a vocation à organiser des événements en commun, à l'image du festival des arts du cirque, programmé sur dix jours à l'automne prochain.

PAEJ

Des boîtes aux lettres dans les collèges

Le « point accueil écoute jeune » (PAEJ) du Cap-Sizun, lieu d'écoute anonyme, confidentiel et gratuit à l'attention des 12-25 ans et de leur entourage, a renforcé sa communication en direction des collégiens.

En général, les jeunes viennent dans un PAEJ en raison de difficultés d'orientation scolaire ou professionnelle, difficultés relationnelles, alimentaires, inquiétudes pour un(e) ami(e), d'un usage de toxiques, d'un vécu familial difficile…
Cécilia Gérard, l'écoutante du PAEJ, tient des permanences deux fois par mois à la communauté de communes, en début de soirée, pour recevoir jeunes ou parents qui peuvent ainsi livrer leurs difficultés et se voir proposer, éventuellement, une orientation vers un service approprié. Le lieu est aménagé de manière conviviale pour éviter tout connotation institutionnelle. « *Mais ce n'est pas évident pour les jeunes de se rendre à ces permanences,* souligne Cécilia Gérard. *Il peut être plus facile de les atteindre dans un établissement scolaire.* »

C'est pourquoi le PAEJ a fait installer dans les collèges du Cap-Sizun des boîtes aux lettres destinées à recueillir anonymement les questions et préoccupations des collégiens. Le service propose cinq levées par an (la prochaine a lieu en mai). Les trois premières ont permis de répondre à une quarantaine de questions.
C'est un comité de lecture constitué d'un professionnel de l'animation, d'un représentant de l'action sociale du conseil général, d'un élu du Cap-Sizun et de Cécilia Gérard, et renforcé le cas échéant d'un psychologue, qui fournit une réponse, formulée avec un soin tout particulier : niveau de langage adapté, clarté… À noter que l'original de la question est rendu avec la réponse, renforçant l'aspect confidentiel.
Les collégiens du Cap-Sizun ont reçu en début d'année scolaire une information sur le service (Cécilia Gérard est passée dans toutes les classes de chaque établissement). La confidentialité et l'anonymat sont garantis par un système de code personnel. La boîte aux lettres permet un premier contact et peut faciliter une démarche ultérieure vers le PAEJ.

Pour contacter le PAEJ

• PERMANENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
les 1er et 3e mardis du mois, de 17 h 30 à 19 h (vacances scolaires : de 13 h à 14 h 30), rue Renoir à Audierne.

• BOÎTE AUX LETTRES DES COLLÈGES :
à Locquéran, Notre-Dame-de-Roscudon, Saint-Joseph et Henri-Le Moal (Plozévet).

• COURRIEL OU TÉLÉPHONE :
PAEJ de Cornouaille : courriel paejsud29@orange.fr, tél. 02 98 52 16 01.
Communauté de communes : courriel enfance-jeunesse@cap-sizun.fr, tél. 02 98 70 16 00.